

Paris, le 04.02.09

COMPTE-RENDU du CONSEIL D'ADMINISTRATION du 9 Janvier 2009

S'étant tenu dans les locaux de la MDA au 60-62 rue Saint-André des Arts - 75006 PARIS.

Étaient présents :

- Emmanuelle ABOAF
- Françoise JULIA
- Cédric LORANT
- Yohan MITJAVILE
- Viguen SHIRVANIAN

Était excusée :

- Noémi GOURHAND-NÉRET

Accessibilité : boucle magnétique (Maisons Nouvelles) et vélotypie (Système RISP)

(Nota : la réussite de cette accessibilité à la MDA permettra le recours futur de la vélotypie à distance pour nos réunions – Assemblée Générale et Conseil d'Administration et autres)

Secrétaire de séance : Emmanuelle ABOAF

Le quorum étant atteint, la réunion a commencé à 19h30.

1. Validation du compte-rendu du CA du 4 novembre

Le compte-rendu du dernier Conseil d'administration du 4 novembre a été validé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

2. Organisation de l'AG du 7 février 2009

2.1 Candidatures

À ce jour, seules deux candidatures « officieuses » aux postes d'administrateur de l'AFIDEO se sont déclarées : Hélène CHAMPROUX et Vladimir BERTHOMIEUX.

Décision est prise de faire un appel à candidature sur le forum durant les 3 semaines qui restent avant la date limite fixée au 31 janvier 2009, et surtout de valider le processus du choix des candidats à présenter en AG.

Est soumise l'idée d'un échange par des questions sur la motivation, sur les actions réalisées et à réaliser par mail avec des réponses ciblées. Cette méthode est retenue.

Les membres du CA restent attentifs au sérieux des candidatures proposées sur l'adresse ca@afideo.org. Afin d'ouvrir l'assemblée aux non-membres, une communication sur l'agenda du site Internet de l'AFIDEO sera faite sous la forme d'un « appel à candidatures » sur la première page.

Les anciens administrateurs qui mettent leur mandat en jeu devront également se représenter.

2.2 Organisation

En ce qui concerne l'aspect pratique de l'assemblée générale, on a réservé à la MDA une grande salle qui va accueillir 50 personnes et la petite salle bleue d'une capacité de 20 personnes. Des stands pour les commissions seront installés dans cette petite salle pour que chaque responsable tienne avec les bénévoles du groupe. Ceci dans le but de présenter leurs travaux et répondre aux questions des adhérents sur leurs activités jusqu'à 18h30.

Le secrétariat se charge de l'accueil des adhérents et des signatures recueillies lors des votes. Un deuxième écran sera installé pour projeter les présentations PowerPoint.

2.3 Nombre d'adhérents

Actuellement nous avons 115 adhésions confirmées en 2008, alors que l'année précédente nous avons comptabilisé 150 membres. L'expérience a prouvé que les gens réadhèrent tardivement avant l'AG ce qui peut expliquer cet écart.

Le quorum (moitié + 1) devra toutefois être atteint sur la base du nombre d'adhésions confirmées pour valider la tenue de l'AG. Les procurations pourront être adressées soit par mail soit par courrier postal (envoi à réaliser dans les prochains jours avec une convocation et l'ordre du jour).

3. Congrès UNISDA du 23 janvier prochain

Thème principal : « Centres relais téléphoniques »

On espère l'inscription et la venue des administrateurs pour montrer la présence de l'AFIDEO au congrès. 600 personnes sont attendues de 9h à 18 h au Palais Brongniart, à la Bourse.

Aucun stand n'est prévu pour les associations mais un espace de communication : kakémonos, dépliants, etc...

Un blog a été ouvert exclusivement sur le thème des centres relais téléphoniques (lien : <http://relaistelephonique.blog.lemonde.fr/>).

En 2006, Ariane BAZUREAU, l'ex-présidente de l'AFIDEO a présenté les attentes en matière d'accessibilité téléphonique.

Il est demandé de réactualiser le message de l'AFIDEO et surtout de le rendre plus percutant. Entre 2006 et 2009, la situation n'a pas beaucoup évolué d'un point de vue des utilisateurs : le téléphone reste toujours inaccessible.

Cédric précise que depuis 2006 des expérimentations ont été lancées et qu'il y a trois types de situations sur lesquels on souhaite voir se développer les centres relais :

- 1) les services publics : administration et appels d'urgence (SAMU, Pompiers, etc...)
- 2) l'entreprise qui comprend les conversations téléphoniques au travail
- 3) le reste : toutes les autres de la vie quotidienne qui l'accès des administrations

Un décret est sorti en avril 2008 pour rendre accessibles les appels d'urgence aux personnes sourdes et malentendantes quel que soit l'outil utilisé par la personne sourde : SMS, Internet, Minitel et autres. A ce jour, nous attendons les applications de ce décret.

Il faut se rappeler la conférence organisée par l'UNISDA en février 2008 sur les appels d'urgence. Aucune avancée notable sur le sujet a été déplorée.

Les critères retenus par les associations pour un centre relais téléphonique sont indiqués sur le blog de l'UNISDA : accessibilité totale, accessibilité 24h/24 et 7 jours/7, gratuité du service, simple d'usage, accessibilité sur les trois modes de communication : langue des signes, LPC, transcription écrite et respect des critères de qualité.

De ce qu'on peut constater, c'est que les personnes qui oralisent n'ont pas forcément conscience du changement que pourrait apporter les centres relais téléphoniques car elles ont été habituées à se débrouiller autrement (appel passé par un tiers, évitement du téléphone fixe, utilisation de d'autres formes de communication : SMS, email).

La nouvelle position de l'AFIDEO est la suivante :

- attente très forte de l'accessibilité du téléphone pour participer à une autonomie plus forte des personnes sourdes et malentendantes,
- les différentes situations d'échanges téléphoniques ne doivent pas être oubliées : administrations, entreprises et service après-vente,
- les échanges via ces centres relais doivent être réciproques : un entendant doit pouvoir contacter une personne sourde ou malentendante.

4. Projets 2009

4.1 Colloque avec l'UNISDA sur le thème du sous-titrage

Un colloque sera organisé avec l'UNISDA à l'automne prochain (septembre ou octobre 2009), sur le thème du sous titrage à développer dans les films français et les DVD.

La préparation se fera avec tous les acteurs concernés : les associations, les pouvoirs publics, la CNC, les distributeurs, les cinémas pour mettre « un coup de projecteur » sur ce thème qui nous tient à cœur.

Demain se tient le premier CA 2009 de l'UNISDA (auquel participe Cédric) et fera valider le partenariat de l'UNISDA sur notre projet de colloque.

La réalisation d'un court métrage, initiative déjà entérinée en 2007, est prévue. La pétition pour le sous-titrage est restée en ligne mais connaît très peu d'engouement.

4.2 Développer la Cellule Régions de l'AFIDEO sur toute la France

L'objectif du nombre de membres pour fin 2009 : 250 membres.

1) Aspect territorial et régional :

On pourrait faire un découpage hexagonal par les numéros de téléphone (01, 02, 03, 04, 05) pour communiquer sur les sorties culturelles accessibles comme on le fait sur Paris, avec des listes de diffusion spécifiques aux régions (la personne souhaitant communiquer sur un évènement à Bordeaux par exemple ne le fera que régionalement, idem pour Paris).

2) Aspect communication :

Il est proposé de faire la publicité avec les posters qui vont être édités et à mettre dans les cabinets d'audioprothésistes, d'orthophonistes et surtout toucher les associations locales en contactant les responsables directement. Un vrai travail de fond reste à faire.

Actuellement la cellule Communication pilote la refonte du dépliant AFIDEO auprès de l'agence Concept Image ainsi que la conception d'une nouvelle affiche et la refonte du marque-page.

4.3 Développer la notion de gestion de carrières à la Commission Entreprises

Actuellement deux personnes RH, elles-mêmes malentendantes, échangent sur le sujet : François-Xavier Fesnin et Bruno Debatisse (en tant qu'externe à l'AFIDEO).

Il ne s'agit non pas de rendre publiques des situations personnelles mais d'échanger et de voir comment une personne sourde évolue, comment elle change d'entreprise, va-t-elle trouver les mêmes aménagements de poste ou pas ? L'AFIDEO étant là pour rassurer les demandeurs.

Ce groupe de réflexion est tout récent et un article est en cours de rédaction sur le blog.

5. Divers

1) CVS :

Plusieurs activités ont été portées par la commission (RATP, SNCF, CNCPH, travail sur l'accessibilité des musées) et un bénévole va intégrer très prochainement le groupe.

Le Conseil d'Administration précise que les différents travaux de la commission ne sont pas assez visibles.

Pour résoudre ce problème de visibilité, une meilleure communication sera demandée à l'ensemble des commissions et cellules tout en utilisant les outils dont dispose l'AFIDEO – notamment avec le nouveau site Internet.

2) Nouveau site Internet :

Plus beau plus moderne, le nouveau site est apprécié.

Seules trois thématiques sont pour l'instant présentées en Une du site : Emploi, Accessibilité et Sous-titrage.

Il faut s'appuyer sur cet outil disponible pour enrichir les textes, surtout pour l'aspect du sous-titrage qui peut être davantage développé.

L'espace blog (peu visible au premier abord) a été mis en place par le biais des pages du site qui sont ouverts aux commentaires : événements, débat, sujet, livre d'or. Contrairement au forum (accès limité aux membres en écriture), l'espace blog est ouvert à tous.

A ce jour, nous avons reçu des échos très positifs sur le livre d'or avec très peu de critiques.

3) Cellule informatique :

Un nouveau bénévole, Alexis DE LA MESLIÈRE, très motivé, souhaite reprendre les activités informatiques de l'AFIDEO et se rapproche actuellement auprès d'Antoine DE VIENNE.

4) Suggestion d'une permanence :

Il a été suggéré de mettre en place une permanence suite aux nombreuses sollicitations auprès de l'accueil de la Maison des Associations.

L'idée du samedi matin (la MDA ferme l'après midi) semble la meilleure une ou deux fois par mois mais il faudrait organiser un roulement de bénévoles pour informer et discuter directement avec les adhérents.

5) Subvention de la Mairie de Paris :

Monsieur Hammou BOUAKKAZ de la Mairie de Paris a bien réceptionné le dossier de demande de subvention – rappel : cette demande concerne l'accessibilité de nos réunions avec boucle magnétique et retranscription écrite. Nous attendons son retour.

Séance close à 21h40.

Emmanuelle ABOAF
Secrétaire de séance